

MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET

DIRECTION DE CABINET

DIRECTION GENERALE DU BUDGET



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Unité – Dignité – Travail

06 MAI 2022

RAPPORT D'EXECUTION BUDGETAIRE AU PREMIER TRIMESTRE 2022

L'une des attributions de la Direction Générale du Budget consiste à publier trimestriellement le rapport d'exécution du Budget relevant d'une obligation de transparence qui permet la mise à la disposition du public en général, et des partenaires techniques et financiers ainsi qu'aux autorités politico-administratifs en particulier les données sur l'exécution du Budget.

Le présent rapport d'exécution du Budget au 1^{er} trimestre 2022, rappelle dans un premier temps le contexte d'élaboration de la Loi des Finances 2022, ensuite il retrace l'exécution du budget à fin Mars 2022, et enfin projette les perspectives.

I. CONTEXTE D'ELABORATION DE LA LOI DE FINANCES 2022

L'élaboration de la Loi de Finances 2022 était intervenue dans un contexte marqué par l'impact de la pandémie du COVID-19, ajouté aux difficultés sur le plan sécuritaire et leurs conséquences humanitaires, ne facilitant pas la reprise économique en République Centrafricaine (RCA).

i) L'environnement économique en 2021 et les perspectives en 2022

Selon la dernière édition des *Perspectives Economiques Mondiales* (PEM) du FMI du 08 octobre 2021, la reprise économique mondiale se poursuit, malgré une résurgence de la pandémie de COVID-19. L'économie mondiale devrait croître de 5,9% en 2021 et de 4,9% en 2022. Dans le même temps, le taux d'inflation a nettement augmenté aux États-Unis et dans certains pays émergents. Bien que les pressions sur les prix devraient s'atténuer dans la plupart des pays en 2022 ; les perspectives d'inflation demeurent toutefois incertaines.

Aux États-Unis, le taux de croissance serait de 6% en 2021 et de 5,2% en 2022. Tandis que dans la zone euro, les prévisions de croissance du PIB pour 2021 et 2022 seront respectivement de l'ordre de 5% et 4,3%.

En Afrique subsaharienne, la croissance devrait se situer à 2,8% en 2021 pour s'établir à 3,3% en 2022 selon les estimations de la Banque Mondiale.

Dans la zone CEMAC, dans un contexte marqué par les bénéfices des réformes structurelles engagées dans le cadre du PREF-CEMAC, la reprise économique amorcée en 2021 devrait se consolider en 2022 et 2024. Ainsi, le taux de croissance de l'activité de la CEMAC se stabiliserait à 2,7% en 2022 et 2023 avant de rebondir à 3,4% en 2024, après 1,9% en 2021, grâce principalement aux performances du secteur non pétrolier. Les déficits budgétaires et extérieurs devraient se résorber progressivement.

ii) Le contexte économique national en 2021 et les perspectives en 2022

En République Centrafricaine, l'effet de la COVID-19 sur la santé a été limité mais les conséquences économiques de la pandémie ont été importantes en raison de la faible demande mondiale des produits d'exportation et de la demande des ménages, résultant des mesures prises pour contenir la propagation de la maladie. 

En 2020, la croissance économique a diminué au taux de 1%, contre 3% en 2019. Les secteurs les plus touchés sont : le commerce, l'hôtellerie, les mines et l'agriculture. L'inflation est passée de 2,8% en 2019 à 4,8% en 2020, reflétant l'effet combiné de la dégradation de la sécurité sur le corridor allant du port de Douala à Bangui, et la hausse de la demande de denrées alimentaires à la suite de la fermeture du tronçon Garouaboulaï-Bangui. Le solde budgétaire est passé d'un excédent de 1,4% du PIB en 2019 à un déficit de 3,4% du PIB en 2020, en raison d'une baisse des recettes domestiques, due à des perturbations de la production et à la suspension de certaines activités économiques. Le pays a également connu une détérioration de la balance du compte courant, de -4,9% du PIB en 2019 à -8,6% du PIB en 2020. Ce déclin reflète une baisse des exportations due à la déréglementation de la production et de la demande mondiale liée à la pandémie.

Les perspectives devraient être favorables pour l'économie de la République Centrafricaine à condition que les crises sécuritaire et sanitaire s'atténuent et que la demande mondiale commence à se redresser d'ici mi-2021. La croissance du PIB devrait être de 4% en 2022. Le rebond de la croissance proviendrait de l'achèvement des projets énergétiques et de la reprise des activités agricoles et minières. L'inflation se maintiendrait à 2,5% au cours des deux prochaines années, pourcentage situé dans les limites de la norme communautaire de 3%. Les efforts de réforme des finances publiques devraient permettre de réduire le déficit budgétaire à 1% du PIB en 2022. Le déficit du compte courant devrait se stabiliser à 6,7% du PIB en 2021 et 6,2% en 2022. Les principaux risques de ce scénario sont l'insécurité et l'extension de la pandémie de COVID-19.

iii) LES CHOIX STRATEGIQUES DU BUDGET DE L'ETAT POUR L'EXERCICE 2022

La définition des choix stratégiques en matière de ressources et des dépenses s'inscrit dans la dynamique d'une plus grande efficacité de la politique budgétaire dans le cadre de la mise en œuvre des actions au titre des priorités du Gouvernement pour l'année 2022.

Ces choix stratégiques visent l'optimisation des ressources propres pour une meilleure couverture des charges du budget de l'Etat sans toutefois exclure l'option de recourir aux autres formes de financements extérieurs sous forme d'appuis budgétaires ou emprunts hautement concessionnels.

Ces choix stratégiques se traduisent par :

a) En matière de mobilisation des ressources

Il s'agit d'intensifier les actions de mobilisation des recettes intérieures par les régies financières au cours de l'exercice 2022. Entre autres actions, il s'agira du déploiement du système de télépaiement obligatoire des impôts par les grandes entreprises basées à Bangui, de l'utilisation des systèmes de télé déclaration, des actions à l'égard de tous les grands importateurs qui ne sont pas à jour de leurs

obligations fiscales, de l'identification des menues recettes et redevances prélevées directement par les ministères afin de les consolider sur le Compte Unique du Trésor.

A ce titre, l'accent sera particulièrement mis sur la lutte contre la fraude et la corruption grâce notamment au renforcement des capacités des régies financières pour qu'elles soient plus efficaces dans le recouvrement de l'impôt et autres taxes à travers un dispositif de suivi - évaluation s'appuyant sur des indicateurs pertinents.

Les prêts devront être contractés à des conditions hautement concessionnelles en veillant au respect des ratios de viabilité et de soutenabilité de la dette.

b) En matière des dépenses

La prudence dans la gestion des dépenses restera de mise et devra être soutenue par une stricte discipline des acteurs de la chaîne des dépenses publiques. Toutefois, une attention particulière devra être portée vers les secteurs prioritaires en vue d'une augmentation des dépenses sociales afin de réduire la pauvreté.

Pour ce qui est des projets financés sur ressources extérieures, leur inscription dans le budget est basée sur les conventions de financement dûment signées et des dossiers techniques, notamment les études de faisabilité.

C'est dans le contexte de ces différentes orientations et choix stratégiques ci-haut énumérés que les grandes masses du projet de budget 2022 ont été arrêtées.

Le tableau suivant présente les grandes masses de la Loi de Finances 2022 :

Tableau n°1 : Prévisions de grandes masses de la Loi de Finances 2022 (en milliers de francs CFA)

Libellés	Prévisions Loi de Finances 2022
RESSOURCES TOTALES	298 155 473
Ressources propres	138 000 472
Douanes	64 600 000
Impôts	62 500 472
Trésor	10 900 000
Ressources extérieures	160 155 001
Appuis budgétaires	69 207 000
Appuis projets	90 948 001
<i>Dons projets</i>	83 670 001
<i>Emprunts projets</i>	7 278 000
CHARGES	292 626 535
Dépenses primaires	195 859 844
Dépenses du Personnel	79 057 843
Dépenses de Biens et Services	43 071 899

Dépenses de Transferts et Subventions	48 962 620
Investissement sur ressources propres	24 767 482
Charges financières	5 818 690
Financements extérieurs	90 948 001
Autres Dépenses	
Solde budgétaire	5 528 938

Source : LF 2022

Figure n° 1 : Répartition des Ressources

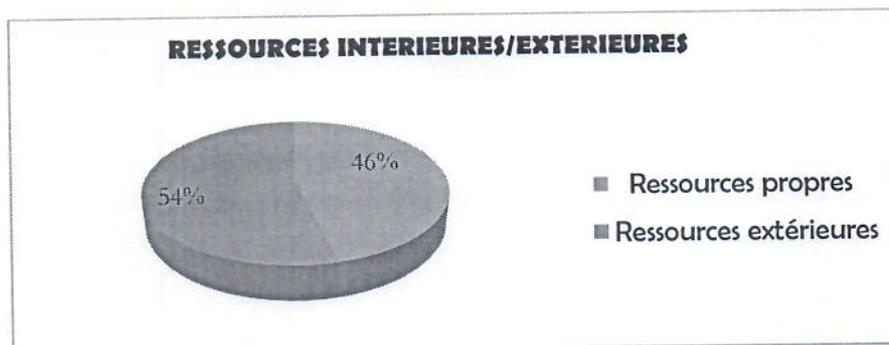
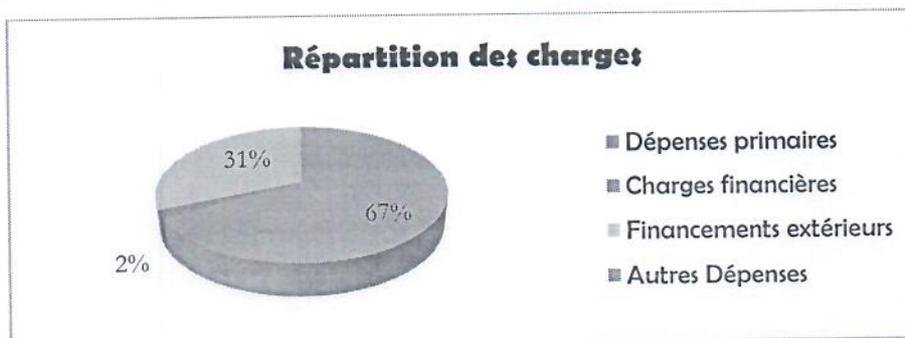


Figure n° 2 : Répartition des Charges



II. EXECUTION DU BUDGET AU PREMIER TRIMESTRE 2022

L'exécution du budget de l'Etat au 1^{er} trimestre 2022 a été réalisée dans un contexte marqué par la mise en œuvre du nouvel outil de la gestion budgétaire Sim_ba.

Ainsi, au cours de ce trimestre, les ressources mobilisées s'élèvent à 54,13 milliards de francs CFA pour une prévision de 298,15 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 18,15%. En comparaison à la même période de l'exercice 2021, une baisse de 2,22% a été observée.

Le niveau d'exécution des dépenses pour le 1^{er} trimestre a atteint le montant de 38,53 milliards de francs CFA sur une prévision annuelle de 292,63 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 13,17%. Comparé à la l'année précédente à la même période, une baisse de 21,01% a été constatée.

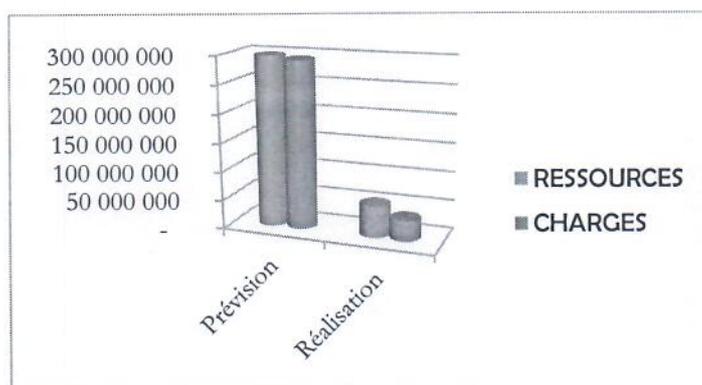
Le tableau suivant décrit les grandes masses des ressources et des charges.

Tableau n°2 : Grandes masses en ressources et en charges des réalisations au 1^{er} trimestre 2022 (en milliers de francs CFA)

	Réalisation au 1 ^{er} trimestre 2021	Prévision 2022	Réalisation au 1 ^{er} trimestre 2022	Taux de réalisation
RESSOURCES	55 358 000	298 155 473	54 130 000	18,15%
Ressources intérieures	55 358 000	138 000 472	34 130 000	24,73%
Ressources propres	27 557 000	138 000 472	34 130 000	24,73%
Douanes	10 145 000	64 600 000	14 364 000	22,24%
Impôts	13 333 000	62 500 472	14 827 000	23,72%
Trésor	4 079 000	10 900 000	4 939 000	45,31%
Emprunts	27 801 000	-	-	
<i>Bon du Trésor</i>	9 248 000	-		
<i>FMI</i>	18 553 000	-		
Ressources extérieures	-	160 155 001	20 000 000	12,49%
Appuis budgétaires (DTS FMI)		69 207 000	20 000 000	28,90%
Appuis projets	-	90 948 001	-	0,00%
<i>Dons projets</i>		83 670 001		0,00%
<i>Emprunts projets</i>		7 278 000		0,00%
CHARGES	48 773 417	292 626 535	38 527 313	13,17%
Dépenses primaires	48 773 417	195 859 844	38 527 313	19,67%
Personnel	18 105 000	79 057 843	20 710 961	26,20%
Biens et Services	12 778 453	43 071 899	8 800 898	20,43%
Transferts et subventions	10 898 764	48 962 620	8 335 356	17,02%
Investissement sur ressources propres	6 991 200	24 767 482	680 098	2,75%
Charges Financières		5 818 690		0,00%
Financements extérieurs		90 948 001		0,00%
Autres Dépenses				
solde budgétaire	5 639 583	5 528 938	15 602 687	

Sources : DGB, DGDDI, DGID, DGTCP

Figure 3 : Préviation et Réalisation des Ressources



II.1) Situation des ressources mobilisées

La situation des ressources mobilisées est basée essentiellement sur les données collectées auprès des Directions Générales des Douanes, des Impôts et du Trésor.

II.1.1) Ressources intérieures

Les ressources intérieures au 1^{er} trimestre 2022 s'élèvent à hauteur de 34,1 milliards de francs CFA sur une prévision annuelle de 138 milliards de francs CFA, soit un taux de mobilisation de 24,73%. En comparaison à l'exercice budgétaire 2021 de la même période, une baisse de 38,34% a été observée, expliquée par l'absence des emprunts.

➤ Ressources propres

Au 31 mars 2022, les efforts déployés par les différentes régies ont permis de mobiliser la somme de 34,1 milliards de francs CFA sur une prévision annuelle de 138 milliards de francs CFA, soit un taux de recouvrement de 24,73% ; ce qui est très proche de la cible de 25% souhaitée. Aussi, une hausse de 23,85% a été observée comparativement à l'exercice 2021 de la même période.

Le tableau ci-dessous présente la situation des recettes propres mobilisées au 1^{er} trimestre 2022.

Tableau n° 3 : Etat de recouvrement des recettes propres au 31 mars 2022 (en milliers de francs CFA)

	Réalisation au 1 ^{er} trimestre 2021	Préviation 2022	Réalisation au 1 ^{er} trimestre 2022	Taux de réalisation
Douanes	10 145 000	64 600 000	14 364 000	22,24%
Impôts	13 333 000	62 500 472	14 827 000	23,72%
Trésor	4 079 000	10 900 000	4 939 000	45,31%
TOTAL	27 557 000	138 000 472	34 130 000	24,73%

Sources : DGDDI, DGID, DGTCP (PLT)

➤ La Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (DGDDI)

Les recettes recouvrées par la DGDDI au 1^{er} trimestre 2022 se chiffrent à hauteur de 14,36 milliards de francs CFA sur une prévision annuelle de 64,60 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 22,24%, ce qui est inférieur à la cible de 25% souhaitée. Cependant, comparativement à la même période en 2021, une augmentation de 41,59% a été observée. Cette hausse est due essentiellement à la forte mobilisation des recettes fiscales.

La mobilisation des recettes de la DGDDI a été influencée en partie par :

- Le volume très élevé des exonérations qui s'élèvent à hauteur 24,11 milliards de francs CFA, soit plus de 167% de la mobilisation des recettes douanières, ce qui constitue un manque à gagner pour l'Etat ;
- La baisse du niveau des importations due aux préjudices subies par les opérateurs économiques du fait des tracasseries routières ainsi que les conséquences de la guerre en Ukraine ;
- La pénurie des carburants vers la fin du 1^{er} trimestre 2022.

Le tableau ci-après présente la performance des recettes de la DGDDI par nature économique :

Tableau n° 4 : Situation des recettes de la DGDDI à fin mars 2022 (en milliers de francs CFA).

	Réalisation au 1^{er} trimestre 2021	Prévision 2022	Total réalisation au 1^{er} trimestre 2022	Taux de réalisation
Recettes fiscales	8 784 380	61 733 224	13 481 598	21,84%
Droits de sorties	85 182	550 798	163 639	29,71%
Amendes et pénalités	64 101	167 372	42 999	25,69%
Recettes affectées	1 072 780	1 810 345	406 057	22,43%
Autres Recettes		338 261	269 707	79,73%
Recettes sur exercices antérieurs	138 557			
TOTAL	10 145 000	64 600 000	14 364 000	22,24%

Source : DGDDI et PLT

➤ La Direction Générale des Impôts et des Domaines (DGID)

A fin mars 2022, sur une prévision annuelle de 62,50 milliards de francs CFA, la DGID a recouvré 14,83 milliards de francs CFA soit un taux de mobilisation de 23,72%, inférieur à la cible de 25% attendue. Comparativement à la même période en 2021, la mobilisation des recettes de la DGID a progressé de 11,21%.

Le tableau ci-dessous met en exergue les réalisations de la DGID jusqu'au 31 mars 2022.

Tableau n°5 : Situation des recettes de la DGID à fin mars 2022 (en milliers de francs CFA).

	Réalisation au 1^{er} trimestre 2021	Prévision 2022	Réalisation au 1^{er} trimestre 2022	Taux de réalisation
Recettes fiscales	11 524 255	54 946 095	12 725 279	23,16%
Recettes non fiscales	1 422 403	5 738 931	1 591 269	27,73%
Recettes sur exercices antérieurs	3 994	668 948	-	0,00%
Produits divers et exceptionnels	382 348	1 146 498	510 452	44,52%
TOTAL	13 333 000	62 500 472	14 827 000	23,72%

Source : DGID et PLT

➤ **La Direction Générale du Trésor et de Comptabilité Publique (DGTCP)**

Au 1^{er} trimestre 2022, la DGTCP a mobilisé au total 4,94 milliards de francs CFA sur une prévision annuelle de 10,90 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 45,31% largement supérieur à la cible de 25% espérée. Cette situation s'explique par un fort recouvrement des recettes des offices publics.

En comparaison à la même période de l'année dernière, une hausse de 21,08% a été observée.

Le tableau ci-après retrace la situation de la mobilisation des ressources de la DGTCP à fin mars 2022.

Tableau n°6 : Situation des recettes de la DGTCP à fin mars 2022 (en milliers de francs CFA).

	Réalisation au 1^{er} trimestre 2021	Prévision 2022	Réalisation au 1^{er} trimestre 2022	Taux réalisation
Recettes non fiscales	1 925 000	7 630 000	2 065 000	27,06%
Produits exceptionnels	2 154 000	3 270 000	2 874 000	87,89%
Produits financiers				
TOTAL	4 079 000	10 900 000	4 939 000	45,31%

Source : DGTCP

II.1.2) Financement extérieur

Les ressources extérieures sont constituées des Appuis budgétaires et des Appuis projets. Au cours du 1^{er} trimestre 2022, 20 milliards de francs CFA ont été tirés sur les Droits de Tirage Spécial (DTS) du FMI. Quant aux appuis projets, aucune

information y relative n'a été communiquée par le Ministère en charge de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale.

II.2) Situation de l'exécution des dépenses

L'analyse des dépenses de l'Etat exécutées au 1^{er} trimestre 2022 est faite à partir des données extraites du nouvel applicatif SIM_BA.

II.2.1) Analyse de l'exécution du budget par titre de dépenses

Au 31 mars 2022, l'exécution des dépenses par titre de l'Etat affiche un niveau de réalisation de 38,53milliards de francs CFA sur une prévision annuelle de 292,63 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 13,17%. En comparaison à la réalisation de l'année dernière à la même période, une baisse de 21,01% a été observée.

Cette régression s'explique par un faible niveau d'exécution des dépenses primaires et plus particulièrement les dépenses d'investissement sur ressources propres.

La synthèse de l'exécution des dépenses par titre au 1^{er} trimestre est décrite dans le tableau ci-dessous.

Tableau n° 7 : Situation de l'exécution des dépenses par titre au 31 mars 2022
(en milliers de francs CFA)

	Réalisation au 1^{er} trimestre 2021	Prévision 2022	Réalisation au 1^{er} trimestre 2022	Taux de réalisation
CHARGES	48 773 417	292 626 535	38 527 313	13,17%
Dépenses primaires	48 773 417	195 859 844	38 527 313	19,67%
Personnel	18 105 000	79 057 843	20 710 961	26,20%
Biens et Services	12 778 453	43 071 899	8 800 898	20,43%
Transferts et subventions	10 898 764	48 962 620	8 335 356	17,02%
Investissement sur ressources propres	6 991 200	24 767 482	680 098	2,75%
Charges Financières		5 818 690		0,00%
Financements extérieurs		90 948 001		0,00%

Source : DGB (Sim_ba)

a) Dépenses primaires

Les dépenses primaires sont les dépenses liées au traitement du personnel, au fonctionnement de l'administration, aux subventions accordées à certains organes et aux investissements sur ressources propres. Au 1^{er} trimestre 2022, elles s'élèvent à

38,53 milliards de francs CFA sur une dotation annuelle de 195,86 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 19,67%.

i) Charges du personnel

Les dépenses pour le traitement du personnel au 1^{er} trimestre 2022 s'élèvent à hauteur de 20,71 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 26,20%, légèrement supérieur à la cible de 25%.

ii) Dépenses des biens et services

Au cours de cette période, les dépenses des biens et services s'élèvent à 8,8 milliards de francs CFA sur une prévision annuelle de 43,07 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 20,43%.

En comparaison à l'année 2021, le montant des dépenses des biens et services a enregistré une baisse de 31,13% justifiée en partie par les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre de l'appliquatif Sim_ba.

iii) Dépenses de transferts et subventions

Au 31 mars 2022, le montant des dépenses de transferts et subventions base engagement s'élève à hauteur de 8,33 milliards de francs CFA, sur une prévision annuelle de 48,96 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 17,02% contre 10,90 milliards de francs CFA à la même période en 2021, soit une baisse de 23,52%.

iv) Dépenses d'investissement sur ressources propres

Au 1^{er} trimestre 2022, le montant engagé des dépenses d'investissement sur ressources propres se chiffre à hauteur de 680 millions de francs CFA sur une dotation annuelle de 24,77 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 2,075%.

b) Charges financières

Les charges financières sont des opérations de trésorerie, et la Direction Générale du Budget procède à la régularisation dès la remontée des informations y relatives. Au 1^{er} trimestre 2022, aucune opération de régularisation n'a été effectuée due à l'absence des informations.

II.2.2) Analyse des dépenses exécutées selon la procédure exceptionnelle (par ordre de paiement)

Les dépenses exécutées par Ordre de Paiement sont les frais liés aux évacuations sanitaires et ceux des missions à l'intérieur et à l'extérieur ainsi que celles liées aux manifestations des cérémonies. Au 1^{er} trimestre 2022, le montant de ces dépenses s'élève à près de 578 millions de francs CFA et correspond à 3,2% des dépenses totales hors salaires et remboursement de la dette. On note un effort sensible de la maîtrise des dépenses exécutées par la procédure exceptionnelle, car le montant est

passé de 1,8 milliard au cours du premier trimestre 2021 à moins d'un milliards à la présente période.

II.2.3) Analyse des dépenses sociales hors salaires

Les dépenses sociales recouvrent les dépenses des ministères de l'Education, de la Santé, de l'Action Humanitaire, de la Promotion de la Femme, du Développement Rural, de l'Elevage et de la Santé Animale, de l'Energie et des PME- PMI.

Le montant prévisionnel des dépenses sociales hors salaires s'élève à 85,52 milliards de francs CFA dont 52,2 milliards de FCFA d'investissements sur ressources extérieures. Au premier trimestre 2022, l'exécution des dépenses au profit des secteurs sociaux se chiffre à 1,82 milliard de francs CFA, soit un taux d'exécution de 2,13%.

L'analyse des dépenses sociales par titres se présente comme suit.

a) Biens et Services

Pour une prévision globale 14,53 milliards de francs CFA, l'exécution des dépenses des Biens et Services dans le secteur social se chiffre à 1,12 milliard de francs CFA soit un taux de réalisation de 7,72%.

b) Intervention

Sur une prévision annuelle de 11,93 milliards de francs CFA, l'exécution des dépenses d'intervention a atteint le montant de 0,70 milliard de francs CFA, soit un taux d'exécution de 5,85%.

c) Investissement

Aucune dépense sociale liée aux investissements n'a été exécutée au cours du 1^{er} trimestre 2022, expliquée en partie par la production tardive des plans prévisionnels de passation de marchés.

Le tableau suivant met en exergue les dépenses au profit des secteurs sociaux :

Tableau n° 8 : Récapitulatif des dépenses (en milliers de francs CFA) au profit des secteurs sociaux.

	Dotation 2022	Réalisations au 1^{er} Trimestre 2022	Taux d'exécution
Education	14 266 894	201 422	1,41%
Titre III: Biens et Services	4 208 956	41 318	0,98%
Titre IV: Transferts	2 948 500	160 104	5,43%
Titre V: Investissements	7 109 438	-	0,00%
<i>Sur ressources propres</i>	1 624 500		
<i>Sur ressources extérieures</i>	5 484 938		

Santé	26 895 582	992 473	3,69%
Titre III: Biens et Services	8 787 218	992 473	11,29%
Titre IV: Transferts	4 649 000		0,00%
Titre V: Investissements	13 459 364	-	0,00%
<i>Sur ressources propres</i>	1 722 855		
<i>Sur ressources extérieures</i>	11 736 509		
Action Humanitaire	2 622 316	32 168	1,23%
Titre III: Biens et Services	188 563	1 668	0,88%
Titre IV: Transferts	1 272 553	30 500	2,40%
Titre V: Investissements	1 161 200	-	0,00%
<i>Sur ressources propres</i>	49 700		
<i>Sur ressources extérieures</i>	1 111 500		
Promotion du Genre	2 153 134	500	0,02%
Titre III: Biens et Services	151 694		0,00%
Titre IV: Transferts	343 690	500	0,15%
Titre V: Investissements	1 657 750	-	0,00%
<i>Sur ressources propres</i>	99 000		
<i>Sur ressources extérieures</i>	1 558 750		
Développement Rural	21 852 409	427 409	1,96%
Titre III: Biens et Services	444 704	1 097	0,25%
Titre IV: Transferts	2 247 830	426 312	18,97%
Titre V: Investissements	19 159 875	-	0,00%
<i>Sur ressources propres</i>	311 000		
<i>Sur ressources extérieures</i>	18 848 875		
Elevage et Santé Animale	447 940	30 000	6,70%
Titre III: Biens et Services	179 650		0,00%
Titre IV: Transferts	191 290	30 000	15,68%
Titre V: Investissements	77 000	-	0,00%
<i>Sur ressources propres</i>	77 000		
<i>Sur ressources extérieures</i>			
Energie	17 009 852	97 822	0,58%
Titre III: Biens et Services	529 550	82 708	15,62%
Titre IV: Transferts	113 702	15 114	13,29%
Titre V: Investissements	16 366 600	-	0,00%
<i>Sur ressources propres</i>	2 947 000		
<i>Sur ressources extérieures</i>	13 419 600		
PME-PMI	272 500	38 312	14,06%
Titre III: Biens et Services	40 000	2 687	6,72%
Titre IV: Transferts	166 000	35 625	21,46%
Titre V: Investissements	66 500	-	0,00%
<i>Sur ressources propres</i>	66 500		
<i>Sur ressources extérieures</i>			
Total Biens et Services	14 530 335	1 121 951	7,72%

Total Transferts	11 932 565	698 155	5,85%
Total Investissements	59 057 727	-	0,00%
<i>Sur ressources propres</i>	6 897 555	-	0,00%
<i>Sur ressources extérieures</i>	52 160 172	-	0,00%
TOTAL GENERAL	85 520 627	1 820 106	2,13%

Source : DGB

II.2.4) Analyse des dépenses spécifiques

Cette catégorie de dépense regroupe les dépenses de missions à l'étranger (indemnités et les frais de transport) et les dépenses d'évacuation sanitaires (frais de transport et les frais d'hospitalisation).

Au titre du 1^{er} trimestre les dépenses de missions à l'étranger sont exécutées pour un montant de 0,33 milliard francs CFA pour une prévision annuelle de 1,95 milliard de francs CFA soit un taux d'exécution de 16,92%.

Les dépenses d'évacuations sanitaires se chiffrent à 0,17 milliard contre une prévision annuelle de 1,05 milliard de francs CFA, représentant un taux de 16,70%, en baisse comparativement à l'Année dernière.

L'exécution des dépenses spécifiques par nature économique se présente comme dans le tableau ci-après :

Tableau n 9 : Exécution des dépenses spécifiques au 1^{er} trimestre 2022 (en milliers de francs CFA).

Nature des dépenses	Engagements au 1^{er} trimestre 2021	Prévision 2022	Engagements au 1^{er} trimestre 2022	Taux
Mission à l'étranger	161 119	1 950 000	335 786	17,22%
<i>Indemnités</i>	70 950	900 000	290 893	32,32%
<i>Frais de transport</i>	90 169	1 050 000	44 893	4,28%
Evacuation sanitaire	772 743	1 050 000	175 316	16,70%
<i>Frais de transport</i>	105 173	250 000	52 323	20,93%
<i>Frais d'hospitalisation</i>	667 570	800 000	122 993	15,37%

Source : DGB (\$im_ba)

III. PERSPECTIVES

En plus des difficultés liées aux tracasseries routières et autres désagréments qui ont impacté négativement sur le volume d'importation, l'exécution du budget pour le reste de l'Année 2022 risque d'être influencée par les conséquences de la guerre en Ukraine qui perturbent l'environnement économique international. Cette situation va

inéluclablement conduire les autorités du pays à aller à un collectif budgétaire en vue de permettre un ajustement des prévisions initiales.

Afin de pallier aux conséquences de ce bouleversement, le Gouvernement doit prendre des mesures en vue de :

- Réduire les recettes domestiques suite à la baisse de l'activité économique ;
- Revoir à la baisse certaines dépenses jugées non prioritaires ;
- Solliciter les appuis budgétaires conséquents auprès des partenaires au développement pour permettre de financer le gap qui en résulterait.



Alexis GUENENGAFO
Directeur Général du Budget